



Commune de SERVERETTE

PROCES VERBAL

Le lundi 15 juin 2026, à 20h00, l'Assemblée, régulièrement convoquée le 09 juin 2026, s'est réunie sous la présidence de Séverine Cornut, Maire.

Présents : Aurélie Baffie, Francis Bastide, Marie-Line Bernard, Daniel Chauvet, Séverine Cornut, Anna Floury, Nadine Gély, Odile Martel, Jean Rouvière, Jean-Christophe Vernhet

Absent Excusé : Pierre Peyratout représenté par Marie-Line Bernard

Madame le Maire déclare que le quorum est atteint.

Conformément aux dispositions de l'article L.2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, Madame Aurélie BAFFIE est nommée secrétaire de séance.

Ordre du jour :

- *Approbation du PV du Conseil Municipal du 28 avril 2026*
- *Délibération donnant mandatement de facturation à l'ONF*
- *Demande de subventions rénovation ancienne pharmacie*
- *Attribution de subventions exceptionnelles*
- *Vote du Correspondant Incendie et Secours*
- *Accord de principe pour location licence IV*
- *Commission d'appel d'offre*
- *Schéma de distribution d'eau potable*

Questions diverses :

- *Evenements à venir et manifestations estivales*

Délibérations du Conseil :

Adoption du procès-verbal du Conseil Municipal du 28 avril 2026

Après lecture du PV de la séance du Conseil Municipal du 28 avril à 20h00, le Conseil Municipal, après avoir entendu l'exposé et après avoir délibéré, approuve le procès-verbal du Conseil Municipal du 28 avril 2026.

N° DE_2026_043 Convention de mandat pour l'établissement et l'émission de facturation par l'ONF

Madame le Maire explique au Conseil Municipal la possibilité pour la Commune, suite à la réforme de la facturation électronique à compter du 1er septembre 2026, de conventionner avec l'Office National des Forêts afin de le mandater pour procéder, en son nom et pour son compte en tant que collectivité propriétaire, à l'établissement et à l'émission des factures relatives aux ventes de bois issues de la forêt communale réalisées en application de l'article L.214-6 du Code Forestier.

Où cet exposé, le Conseil approuve les termes de la convention et autorise Madame le Maire à signer tout document nécessaire à son exécution.

N° DE_2026_044 Demande de subventions concernant l'opération « rénovation de l'ancienne pharmacie »

Madame le Maire rappelle au Conseil les travaux d'accessibilité et de rénovation énergétique envisagés suite à l'acquisition de l'ancienne pharmacie pour un montant de 39 309€. Elle explique que les demandes de subvention doivent-être votées à l'arrondi.

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, le Conseil approuve le plan de financement de cette opération :

Etat DSIL = 23 585€

Région FRI = 7 862€

Commune = 7862€

et autorise Madame le Maire à signer tout document s'y rapportant.

N° DE_2026_045 Délibération relative aux dépenses à imputer au compte 6232

Madame le Maire explique au Conseil, qui est d'accord, les dépenses à prendre en charge, dans la limite des crédits budgétés, au compte 6232 « fêtes et cérémonies », qui correspondent à celles prises annuellement : ensemble des biens, services, objets et denrées divers ayant trait aux fêtes et cérémonies habituelles et aux inaugurations ; fleurs, bouquets, médailles et présents offerts à l'occasion de divers événements ; feux d'artifice, troupes de spectacles, concerts, manifestations culturelles, locations de matériel ; frais d'annonces et de publicité ou parutions liées aux manifestations.

N° DE_2026_046 Subvention pour l'amicale des Sapeurs-Pompiers de Serverette

Madame le Maire informe le Conseil qu'une demande d'aide financière complémentaire a été formulée par l'Amicale de Sapeurs-Pompiers de Serverette en vue de la cérémonie de passation de commandement du Centre d'Incendie et de Secours.

Où l'intérêt porté par la Commune aux Sapeurs-Pompiers et la mise en valeur de notre CIS et de notre Commune que peut amener cette cérémonie auprès des autorités et de notre territoire, le Conseil, à l'unanimité, approuve le versement d'une subvention exceptionnelle de 800€.

N° DE_2026_047 Désignation du Correspondant Incendie et Défense

Madame le Maire rapporte au Conseil qu'à la demande de la Préfecture, il convient de choisir le correspondant Incendie et Secours pour notre Commune.

M. Daniel Chauvet est désigné comme correspondant Incendie et Secours.

N° DE_2026_048 Convention de mise à disposition licence IV

Madame le Maire rappelle au Conseil que la Commune loue sa licence IV de débit de boissons au bar/restaurant « Chez Gustou » depuis plusieurs années, et que cet établissement, en vente, vient de trouver de nouveaux acquéreurs, un compromis de vente venant d'être signé.

Considérant la demande de Mme Dorine Treneule, en date du 02 juin 2026, le Conseil décide à l'unanimité de mettre à sa disposition la licence IV communale dans les mêmes conditions (50 €/mois) pour l'ouverture de son établissement « Santat », prévue pour le 1er trimestre 2027.

N° DE_2026_049 Délibération afin d'élire les membres de la CAO

Mme le Maire informe le Conseil qu'il convient de désigner les membres de la Commission d'Appel d'Offres, composée de 3 membres titulaires et 3 suppléants.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, désigne sans recours au vote au scrutin secret :

- délégués titulaires :

Mme Baffie Aurélie

M. Chauvet Daniel

M. Peyratout Pierre

- délégués suppléants :

M. Bastide Francis

Mme Bernard Marie-Line

Mme Gely Nadine

N° DE_2026_050 Schéma de distribution d'eau potable

Mme le Maire informe le Conseil que les communes étant compétentes en distribution d'eau potable, il convient dans ce cadre d'arrêter un schéma de distribution d'eau potable déterminant les zones desservies par le réseau de distribution.

Le Conseil décide de retenir comme zones desservies, les zones situées dans une zone de 20 mètres de part et d'autre du réseau de distribution actuel et en zone constructibles de la commune de Serverette.

L'ordre du jour étant épuisé, Madame le Maire lève la séance à 21h52.

Le Secrétaire
Aurélien BAFFIE



Le Maire
Séverine CORNUT



